



Arrêt : 19 janvier 2026
Enquête publique :
Approbation :



 Bâti
 Limite parcellaire
 Limite communale

- Ua : zone urbaine à caractère ancien avec une certaine mixité fonctionnelle (habitat, commerces, services, équipements)
- Ub : zone urbaine résidentielle à implantation mixte (en limite ou en retrait)
- Uc : zone urbaine résidentielle à implantation exclusivement en retrait
- Ue : zone urbaine à vocation d'équipements
- Uf : zone urbaine de faible densité à dominante résidentielle
- Uz : zone urbaine à vocation d'activités économiques et commerciales
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Nj : secteur naturel de jardin
- Nz : zone naturelle protégée pour ses propriétés paysagères et écologiques

- Mare (L.151-23 CU)
- Eléments du patrimoine bâti (L.151-19 CU)
- Eléments du patrimoine naturel à préserver (L.151-23 CU)
- Rues et sentiers piétonniers / cyclables à préserver (L.151-38 CU)
- Espace Boisé Classé (L.113-1 CU)
- Elément du patrimoine naturel à préserver (L.151-23 CU)
- Bâtiment pouvant changer de destination (L.151-1, 2° CU)
- Zone humide

Le territoire de Lieuvin Pays d'Auge est concerné par la présence de cavités souterraines et marnières. Nous vous invitons à consulter le site de la Préfecture de l'Eure qui recense la connaissance actuelle en matière de cavités souterraines : https://www.eure.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-majeurs/Risques-naturels/Marnieres/_jvites-souterraines/Atlas-des-Cavites-Souterraines-de-l-Eure